

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FCPE Sarthe

Analyse année 2022-23 et Préparation rentrée 2023-24

Le Mans, le 29 juin 2023

Préparation de la rentrée 2023-24

La préparation de la rentrée 2023-24 dans le Premier Degré devient palpable dès le CDEN de février 2023.

Cette année ont pu transparaître certaines données inquiétantes :

- Des fermetures existent là où les situations sont similaires ou quasiment similaires à l'an dernier. Plus que jamais, certaines écoles ont le même nombre d'élèves et doivent affronter des fermetures. Plus que des données comptables, ce sont des vies et des apprentissages qui en pâtissent. La France est très en retard concernant le nombre d'élèves par classe e/c et cette opportunité d'une baisse du nombre d'élèves n'a pas du tout été mise à profit. Voir le cas de l'école Louise Michel à Champagné qui passerait à un e/c de 25.4, soit le plus élevé de sa catégorie en Sarthe (Elémentaire hors RPI et hors EP).
- Des choix ne semblent pas suivre la situation sociale des élèves. Voir le cas de l'école Philippeaux au Mans qui aurait un e/c équivalent à des écoles de classe moyenne [Indice de Positionnement Social IPS au-dessus de 101.5], là où l'école est dans une zone plus fragile socialement [IPS de 96.6].
- Des choix ne semblent pas toujours au plus près des situations de fragilités. Voir le cas de l'école Robert Desnos à La Milesse ou celui de l'école Roger Bouvet au Mans où la montée d'élèves en situation de handicap, en difficulté et avec des besoins spécifiques ne se retrouve pas dans les tableaux de présentation aux représentants siégeant au CDEN. Il est parfois difficile de voir que l'Education Nationale ne mette pas en place des garde-fous supplémentaires face à des décisions qui pourraient paraître arbitraires.

Dans les collèges et lycées du département certaines inquiétudes montent :

- Plusieurs groupements de parents ont été obligés de se mobiliser afin de garantir le rééquilibrage des DHG (Dotations Horaires Globales). Les hausses de DHG obtenues sont néanmoins insuffisantes. Si des rééquilibrages ont été obtenus, par exemple aux collèges, Tolstoï au Mans, Lefeuve à Arnage, ou encore Rostand à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, la situation d'ensemble reste fragilisée. Le Lycée Bellevue au Mans voit une perte de division en 2de, le Lycée Yourcenar perd des heures.

Des décisions politiques s'attaquent à l'équilibre de l'école publique

La situation inquiétante est elle-même assumée par le Gouvernement :

- Les remplacements sont insuffisants. Voir le cas d'écoles tout au long de l'année comme à Sablé-sur-Sarthe (plus de 500h non assurées sur plusieurs écoles), Champagné, La Chapelle du Bois, Roger Vercelet au Mans, ...
- L'attractivité de plusieurs métiers de l'Éducation Nationale est en berne (enseignants, enseignants contractuels, AESH, médecine scolaire, psychologues, ...). Voir les cas d'AESH non remplacés ou des notifications non appliquées dans le département. Voir le cas de la psychologue de l'Education Nationale non remplacée dans les quartiers sud du Mans (incluant les Sablons) depuis l'automne 2022.

- Les choix de spécialités sont insuffisants sur le territoire. La réponse du Gouvernement est l'augmentation de 3000 places dans les internats ruraux pour permettre l'accès à plus de spécialités sur ces territoires. La réalité est encore plus inquiétante. Certaines spécialités en Lycée ont déjà disparu dans les Lycées du département. Pour exemple, la spécialité LLCER (Langues, Littératures et Cultures Etrangères et Régionales) qui a fermé dans plusieurs établissements. La Spécialité Education Physique, pratiques et cultures sportives a été proposée cette année par un lycée privé au Mans et non dans le secteur public. Voir le cas du Lycée Le Mans Sud où nous souhaitions voir une spécialité EPPCS créée et ce, sans résultat au final.
- Les fermetures de classe inquiètent le gouvernement dans les zones rurales en particulier. La réponse serait la création d'une instance départementale pour donner une visibilité sur trois ans de la carte scolaire conjuguée au doublement des territoires éducatifs ruraux (TER). Ces TER inquiètent car les premières expérimentations ont révélé des interrogations. Voir les tests sur Nancy-Metz / Normandie et Amiens. Les bilans officiels n'ont pas filtré. Les analyses en cours de parcours étaient, entre autres : l'absence de communication préalable aux intercommunalités en charge de la compétence scolaire dans les Vosges, l'absence de financement national, l'absence de dialogue avant la mise en place qui a mené vers la découverte des TER dans la presse pour les enseignants, les enseignants et les directeurs, la crainte d'externalisation des financements d'actions éducatives (les collectivités sont sollicitées sur la médecine scolaire, l'organisation scolaire et les pratiques pédagogiques), le coût élevé pour les collectivités territoriales (les seules aides de l'Etat sont fléchées sur la formation et les heures supplémentaires des enseignants et les décharges horaires des directeurs)

Diverses autres décisions nationales inquiètent la FCPE Sarthe comme :

- L'abandon de la technologie en 6^e. Les apprentissages de connaissances, de compétences et de culture technologiques semblent en 2023 plus qu'essentiels
- L'intégration du SNU (Service National Universel) aux missions de l'Education Nationale. Le déploiement sur le temps scolaire est une démonstration supplémentaire que le SNU ne trouve pas sa place. Voir le nombre limité de volontaires depuis sa mise en place.
- La mise en place d'un contrat de remplacement en enseignement secondaire qui ne garantira pas le remplacement d'un enseignant d'une matière par un enseignant de la même matière. Cela pourra provoquer une diminution des assistants d'éducation, un risque de diminution de recrutement d'enseignants pour les remplacements au-delà des 15 jours. En plus de poursuivre dans une politique de contractualisation de certains objectifs, sans grande ambition, ce pacte ne semble pas créer de la dynamique.
- Les enseignements de spécialités ont provoqué au vu de leur coefficient des angoisses, des calculs, l'abandon de la motivation dès le mois de mai et ont encore renforcé finalement la perte partielle du troisième trimestre. Plus qu'une perte pour le niveau Terminale, cette perte s'est révélée élargie à tous les niveaux au sein du Lycée Général et Technologique.
- L'équilibre des rythmes scolaires, va être revu à la lueur d'une étude conduite par l'ancien recteur de l'académie de Nantes, mais ses conclusions seront-elles partagées et débattues avec toute la communauté éducative ? Les parents, notamment, et surtout, les élèves, pourront-ils partager afin de retrouver une scolarité équilibrée et motivante ?
- Le mélange des missions d'AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) et d'AED (Assistant d'Education Nationale).
- La multiplication des fermetures de classe sur tout le territoire national ne favorisant aucunement la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Dans les inquiétudes qui nous accompagnent, voir les tests d'appel

effectués par la FCPE Sarthe au service dédié 3020 qui, au lieu de gérer l'appel, renvoie à la cellule départementale automatiquement qui elle-même renvoie au 3020 national après plusieurs sonneries dans le vide.

- L'abandon d'un arbitrage de l'Education Nationale favorisant la mixité sociale dans les établissements privés. Voir les propos du Ministre après la publication des Indices de Positionnement Social (IPS) dans les établissements puis l'abandon de l'Etat des mesures de contraintes de l'enseignement privé sous contrat à augmenter leur mixité sociale.
- La réforme de la voie professionnelle qui rappelle que le travail est au centre mais ici, avec des valeurs alarmantes. Le travail des enfants est une des situations les plus combattues depuis la création des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant. Attention de ne pas oublier que nos enfants scolarisés en Lycée Professionnel sont des mineurs. Leur vie professionnelle sera encore moins linéaire que celle de leurs parents. Sans connaissances générales, comment seront-ils en capacité de rebondir à chaque étape de leur carrière ? Spécialiser sans développer l'esprit d'analyse et de critique ne fera pas de ces jeunes esprits des adultes polyvalents. Enfin, aider les jeunes à trouver un stage devrait être une priorité pour permettre à tous d'accéder à un stage, que l'enfant bénéficie « d'un réseau » ou non. Voir la demande de la FCPE concernant la création d'une plateforme nationale de "bourse aux stages" intégrant toutes les propositions de stages rémunérés, ou non, par les entreprises aux élèves et aux apprentis.

Plus localement, des choix sont faits qui interpellent les parents d'élèves FCPE Sarthe comme :

- La sectorisation des collèges que le Département de la Sarthe souhaite mettre en place sans vouloir clairement exposer l'avancée des débats et de ses choix, nous inquiète. Nous tenons à rappeler que nous sommes pour une mixité des publics, un accès gratuit, facile et avec un temps de transport le plus faible possible, des bâtiments confortables et fonctionnels et entretenus. Voir les échos inquiétants sur des collèges qui deviendraient plus ghetto que par le passé.
- La gestion de certaines dérogations intrigue localement des parents. Voir le cas d'écoles comme au Mans (Vinci/Michel Ange, Philippeaux, Dulac, ...) ou à Saint-Gervais-en-Belin, entre autres.

La position de la FCPE Sarthe face à la préparation de la rentrée 2023-24

Nous sommes certains, à la FCPE Sarthe que par le dialogue et par une réflexion plus ample sur le bien-être des élèves de nombreuses situations pourraient d'améliorer.

Les résultats en Sarthe, tout type d'évaluation ou d'examen confondus, ne sont pas dénués d'inquiétudes. Il faut voir en cette époque où le nombre d'élèves verrait à diminuer une opportunité pour améliorer les conditions d'enseignement. Les diverses situations expliquées précédemment ne sont pas les réponses aux grandes urgences en Sarthe. Investissons en l'humain en Sarthe afin de garantir que nos enfants aient davantage d'opportunités et de chances de réussite. Voir le cas des 4 collèges où le taux de réussite au brevet montre le plus grand différentiel entre les prévisions et les résultats effectifs. Leurs Indices de Positionnement Social (IPS) sont de 74.4, 77.3, 97.7, et 98 (*source IVAC – indicateur de valeur ajoutée des collèges – 2022*). À titre de comparaison, l'IPS moyen des collèges en Sarthe s'élève à 100,55.

Pour la FCPE Sarthe, l'analyse de l'année 2022-23 doit permettre de préparer différemment la rentrée 2023. Aujourd'hui, trop de décisions sont inquiétantes et incohérentes avec les réalités de terrain !

Les administrateurs FCPE Sarthe

Contact Presse

Fabian ESTELLANO (06 20 17 65 80)

FCPE 72

65 avenue Yzeux 72000 LE MANS

Tél. : 06 52 09 26 64

E-mail : fcpe72@gmail.com

Site Internet : <http://72.fcpe-asso.fr/>

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires) : Mardi 9h-12h30 & 13h30-17h